



Istituto Italiano di Cultura  
Bruxelles

## CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE OBJET DU MARCHÉ ET CRITÈRE D'ADJUDICATION DU MARCHÉ

### A. CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE OBJET DU MARCHÉ

Dans le cadre de son activité de promotion de la langue et de la culture italiennes, l'Institut Culturel Italien de Bruxelles, ci-après dénommé « le Client », organise chaque année diverses séries de cours de langue et culture auprès de son siège, Rue de Livourne 38, à 1000 Bruxelles.

Pour les années académiques 2023-2025, le Client pourra engager à titre de collaborateurs temporaires :

- des **enseignants** de langue, culture et savoir-faire italiens (contrats intérimaires) ;
- 1 **coordinateur** chargé de la sélection des enseignants et de la gestion des cours (contrat projet);
- 1 ou 2 **assistants logistiques** chargés de l'accueil des enseignants et des étudiants des cours du soir et du samedi matin (contrats étudiants).

Pour la période 2023-2025, les enseignants qui travaillent pour le Client pourraient couvrir un total de 6.450 heures de cours, le coordinateur un total de 2.300 heures et l'assistance logistique un total de 1.200 heures.

Le total des heures indiquées ci-dessus ne constitue pas un nombre d'heures garanti. Le nombre d'heures total pour chacune des fonctions sera établi sur la base des cours qui seront activés à chaque période académique.

Dans le cas d'une impossibilité d'organiser les cours dans les locaux du Client, en tout ou en partie, pour les mesures anti-COVID ou autres, les cours devront pouvoir être assurés à distance à savoir au moyen de plateformes de conversation et de didactique en ligne.

Le Contractant devra répondre aux conditions de participation décrites ci-dessous, sous peine d'exclusion.

#### 1. Personnel

Le Contractant se chargera de fournir le personnel demandé en puisant dans sa base de données. Le Contractant s'engage à vérifier que les candidats aux postes d'enseignants possèdent les qualifications suivantes :

##### 1.1. pour les enseignants de langue italienne

- langue maternelle italienne OU possession d'une attestation (CELI, CILS, PLIDA) certifiant le niveau d'italien C2 ;
- possession d'un niveau de français et anglais approprié aux fins didactiques ;

- certificat DITALS II (*Certificazione di competenza in didattica dell'italiano a stranieri*) OU Master universitaire en enseignement de la langue italienne ;
- minimum 2 ans d'expérience.

1.2. pour les enseignants de culture italienne

- langue maternelle italienne OU possession d'une attestation (CELI, CILS, PLIDA) certifiant le niveau d'italien C2 ;
- Master universitaire, de préférence en Sciences humaines et sociales (philosophie, littérature, histoire, etc.) ;
- minimum 2 ans d'expérience.

1.3. pour les enseignants de *savoir-faire* italiens

- langue maternelle italienne OU possession d'une attestation (CELI, CILS, PLIDA) certifiant le niveau d'italien C2 pour les cours dispensés en italien ;
- possession d'un niveau linguistique approprié aux fins didactiques pour les cours dispensés en langue différente de l'italien (ex. français, anglais) ;
- minimum 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine concerné OU minimum 2 ans d'enseignement du *savoir-faire* en question.

1.4. pour le coordinateur chargé de la sélection du personnel enseignant et de la gestion des cours

- langue maternelle italienne OU possession d'une attestation (CELI, CILS, PLIDA) certifiant le niveau d'italien C2 ;
- maîtrise des langues française et anglaise au niveau B1.

1.5. pour l'assistant logistique

- maîtrise des langues française et anglaise au niveau B1.
- la maîtrise de l'italien est un plus.

Le Client aura le droit de s'assurer de la qualité des cours dispensés en effectuant, à son initiative et sans avertissement préalable, des contrôles durant les heures de cours, conformément à l'art. 17 par. 2 du Décret n. 392 du 27/04/1995.

## 2. Tarifs

Les montants des salaires bruts pour les travailleurs ne pourront pas être inférieurs aux barèmes prévus par la législation en vigueur et, en particulier, aux tarifs indiqués ci-dessous :

- 1.1. 25,00 €/h pour les enseignants ;
- 1.2. 16,00 €/h pour le coordinateur des cours ;
- 1.3. 13,10 €/h pour l'assistant logistique étudiant ;

## 3. Remboursements

Le Client souhaite également que les travailleurs puissent profiter d'un remboursement des frais de déplacement, ainsi que des frais de bureau pour les enseignants qui exécutent une partie de leur travail depuis leur domicile et pour le personnel administratif en télétravail.

#### 4. Écochèques

Le Client souhaite également que les travailleurs perçoivent des écochèques, dont l'allocation devra être calculée sur base des heures de travail prestées.

#### B. CRITÈRE D'ADJUDICATION DU MARCHÉ

L'adjudication sera effectuée selon le critère du prix le plus bas.

À cette fin, la Commission adjudicatrice procédera à l'analyse des offres parvenues en attribuant un score à chaque fonction évaluée selon la grille ci-dessous :

<b>Critère : Prix le plus bas</b>	<b>Fonction</b>	<b>Score maximum</b>
Tarif/heure HTVA tous remboursements compris (voir points 3 et 4 Annexe 2)	1) Enseignant	60 points
	2) Coordinateur des cours	20 points
	3) Etudiant Assistant logistique	20 points
	<b>Score total</b>	<b>100 points</b>

Les points pour chaque fonction seront attribués selon la formule suivante :

$$PEf_i = PEf_{i\max} * \frac{Pf_{i\min}}{Pf_{i0}}$$

- $Pf_{i0}$  = prix de l'offre du Soumissionnaire « o » pour la fonction  $i$
- $PEf_{i\max}$  = nombre maximum de points à attribuer pour la fonction  $i$
- $Pf_{i\min}$  = prix le plus bas parmi les offres reçues pour la fonction  $i$
- $f_i$  = fonction 1, 2 ou 3

La somme des points pour chaque fonction donnera le score définitif pour l'adjudication du contrat :

$$\text{Score définitif} = (PEf_1 + PEf_2 + PEf_3)$$

L'offre économique (Enveloppe B) devra inclure, sous peine d'exclusion l'Annexe 5 dûment complétée avec le tarif HTVA par fonction.